



LES **ALGUES VERTES**

Un film de Pierre Jolivet

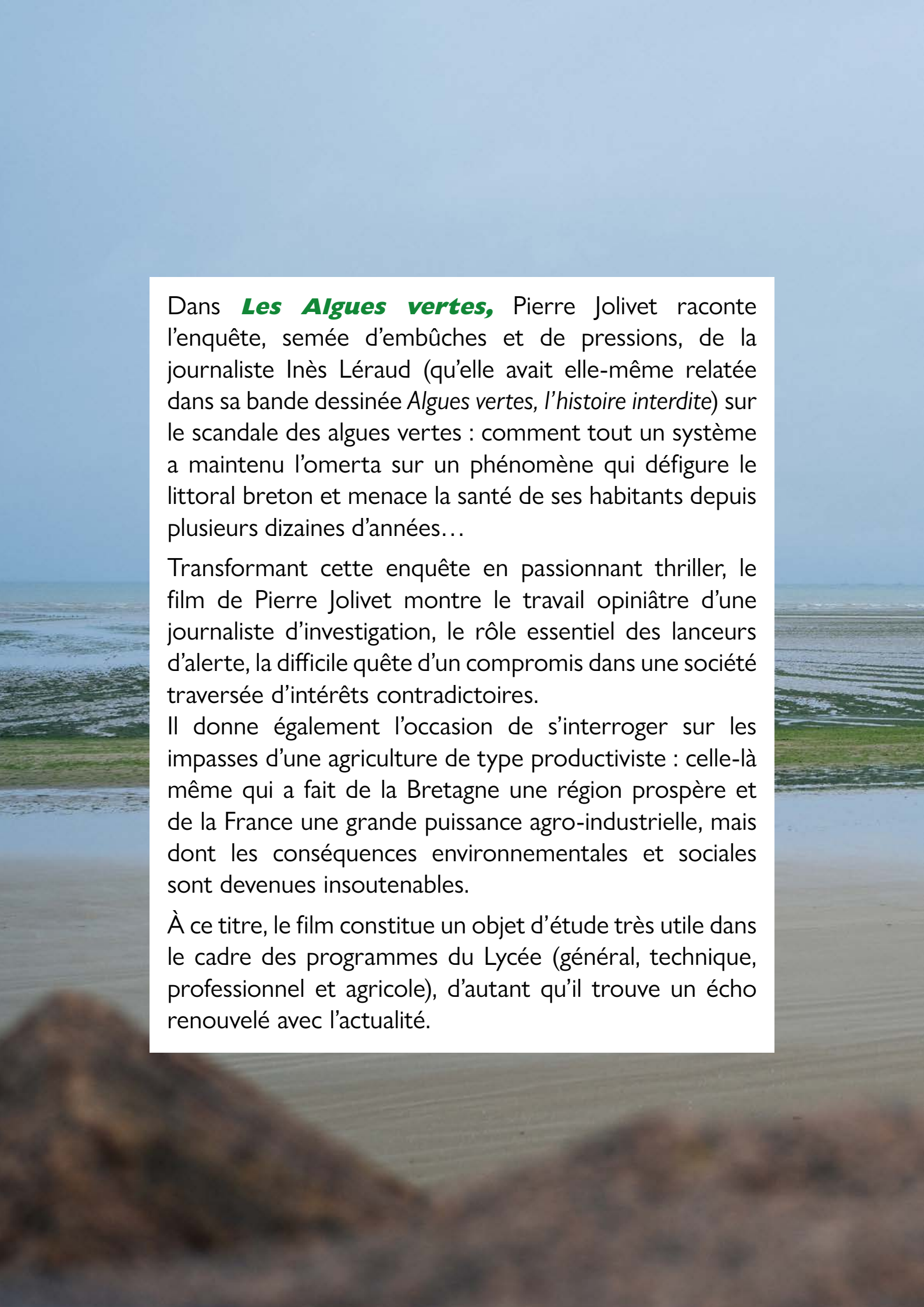
Avec Céline Sallette, Nina Meurisse, Julie Ferrier...

À la suite de morts suspectes, Inès Léraud, jeune journaliste, décide de s'installer en Bretagne pour enquêter sur le phénomène des algues vertes. À travers ses rencontres, elle découvre la fabrique du silence qui entoure ce désastre écologique et social. Face aux pressions, parviendra-t-elle à faire triompher la vérité ?

AU CINÉMA LE 12 JUILLET

AU SOMMAIRE DU DOSSIER

Introduction	p. 2	Activités EMC	p. 10	Corrigés	p. 21
Entretien avec Pierre Jolivet et Inès Léraud	p. 3	Activités SES	p. 13	Organiser une projection scolaire	p. 26
Repères	p. 7	Activités Géographie	p. 15		
Dans les programmes	p. 9	Pistes pour l'enseignement agricole	p. 17		



Dans **Les Algues vertes**, Pierre Jolivet raconte l'enquête, semée d'embûches et de pressions, de la journaliste Inès Léraud (qu'elle avait elle-même relatée dans sa bande dessinée *Algues vertes, l'histoire interdite*) sur le scandale des algues vertes : comment tout un système a maintenu l'omerta sur un phénomène qui défigure le littoral breton et menace la santé de ses habitants depuis plusieurs dizaines d'années...

Transformant cette enquête en passionnant thriller, le film de Pierre Jolivet montre le travail opiniâtre d'une journaliste d'investigation, le rôle essentiel des lanceurs d'alerte, la difficile quête d'un compromis dans une société traversée d'intérêts contradictoires.

Il donne également l'occasion de s'interroger sur les impasses d'une agriculture de type productiviste : celle-là même qui a fait de la Bretagne une région prospère et de la France une grande puissance agro-industrielle, mais dont les conséquences environnementales et sociales sont devenues insoutenables.

À ce titre, le film constitue un objet d'étude très utile dans le cadre des programmes du Lycée (général, technique, professionnel et agricole), d'autant qu'il trouve un écho renouvelé avec l'actualité.

ENTRETIEN CROISÉ AVEC Pierre Jolivet et Inès Léraud

LA GENÈSE DU FILM

Inès Léraud : Dès la parution de la BD *Les Algues vertes*, on a eu de nombreuses propositions d'adaptation. L'album a très bien marché, il s'est vendu à plus de 130 000 exemplaires, et a fait l'objet de plusieurs traductions à travers le monde. Comme j'avais fait des études de cinéma à Louis Lumière, on m'a souvent proposé d'adapter cette enquête en documentaire. Mais pour moi, seule la fiction était en capacité de bien raconter cette enquête. Contrairement au documentaire qui, à travers des témoignages de protagonistes réels, nous aurait permis de raconter uniquement « ce

qu'il s'était passé » le cinéma de fiction, comme la bande-dessinée, permettent de faire vivre le récit au présent, en reconstituant précisément le déroulement des événements: les accidents, les morts, les réactions des autorités. Or le dossier des algues vertes, crucial et stupéfiant, méritait à mes yeux d'être adapté et diffusé avec cette capacité de résonance qu'a le cinéma de fiction. Jusqu'à la fin des années 2010, le monde agricole a été sous-représenté dans le cinéma français. Pour moi, c'était un enjeu majeur de le montrer dans sa complexité, avec toutes les nuances que je lui connais.

DU ROMAN GRAPHIQUE AU FILM

Pierre Jolivet : Ce qui m'intéressait, c'était aussi tout ce qui se passe derrière la BD, ce qu'elle ne montre pas, c'est-à-dire les conditions de fabrication de cette information, les coulisses. Dans la propre histoire d'Inès, il y a un vrai tournant au moment du décès de Jean-René Auffray, ce joueur que l'on retrouve mort dans une vasière remplie d'algues vertes, dans la baie de Saint-Brieuc en septembre 2016. A ce moment-là, son travail prend une autre dimension, elle tente de devenir lanceuse d'alerte sur une affaire en cours. De spectatrice, elle devient actrice, elle peut influencer sur la réalité. Et c'est ça qui m'a offert la charpente possible d'un récit cinématographique. Mais je sais qu'au départ, Inès était plutôt circonspecte par rapport à cette idée : en tant que journaliste d'investigation, elle a du mal à se voir comme l'héroïne d'un film.

IL : C'est vrai qu'au départ, je n'étais pas forcément prête à ce qu'on s'inspire de ma vie, c'est assez effrayant de se dire que des éléments de son existence vont être figés à tout jamais dans un film. Pierre a su établir de la confiance en me faisant parler pendant des heures de mon expérience de terrain. On a fait plusieurs séances, à Paris, en Bretagne, parfois en visio. Puis on a écrit en mode

ping-pong. Il m'envoyait chaque jour quelques pages, que je réécrivais et développais, je repropais des dialogues à ma façon, et il gardait ce qui lui allait... J'aime beaucoup le cinéma décalé d'Alain Guiraudie, son intérêt pour les zones rurales. Sa façon de trouver de l'insolite et de l'originalité dans des territoires oubliés m'a inspirée durant l'écriture. A vrai dire, je crois que j'ai réussi à écrire sur à peu près tout sauf sur moi-même ! Pierre a dû échanger avec mes proches pour trouver comment dessiner mon personnage, car j'avais du mal, bien malgré moi, à me définir et à me caractériser.

IL : Au final, je ne sais même pas si on peut encore parler d'une « adaptation » de la BD, à proprement parler.

PJ : Il fallait trouver la bonne tonalité pour faire du cinéma, avec du suspense, de l'émotion et des surprises à partir de la réalité, sans tordre celle-ci. L'un des gros challenges, par exemple, c'était les dialogues : comment faire passer de l'information « technique » – sur les autopsies, sur l'organisation du complexe agro-industriel, sur la construction de l'omerta – dans une forme digeste, et cinématographique ?

LE TOURNAGE

PJ : Il faut dire ce qui est : le tournage a été un vrai parcours du combattant.

IL : Je ne m'attendais pas à autant de difficultés. L'histoire des algues vertes appartient à tout le monde, et il est scandaleux qu'elle ne puisse pas être relatée de façon fidèle, dans les décors réels, à cause d'élu.es qui refusent de voir cette réalité en face. Il a fallu mener un vrai combat pour que certains obstacles soient levés. Pendant le tournage, j'ai donc passé presque tout mon temps à parlementer avec des élu.es et avec la presse, pour rouvrir un certain nombre de portes. Cela s'est fait avec l'aide de beaucoup d'habitants et d'élu.es, et au final, ça a plutôt bien marché !

PJ : Inès a été très précieuse sur le tournage, elle était beaucoup plus que notre conseillère technique. Elle était comme un « passeport », étant donné qu'elle est très respectée par tous ceux avec

qui elle a travaillé. On a tourné essentiellement dans le Finistère-nord, et autour de Saint-Brieuc, là où sont concentrés une grande partie des algues vertes. Ce fut un tournage intense, en six semaines, avec presque 2 décors par jour. Avec cette multiplication de paysages, je voulais que le spectateur ressente les mêmes émotions qu'Inès : les agricultrices et agriculteurs lui reprochent d'attaquer la Bretagne, mais en réalité, Inès tombe tout simplement amoureuse de ce territoire... Or plus on est amoureux d'un pays, plus on est sensible au fait qu'il soit défiguré ! Je cherchais une manière de raconter ça, que le spectateur tombe amoureux de la Bretagne en même temps qu'Inès. D'où l'usage du scope pour traduire au mieux la beauté cinématographique de cette région. Le cinéma, même militant, doit rester du cinéma avec de la largeur, de la beauté, des moments de repos ou d'exaltation. Et avec des héroïnes qui savent parfois rire de leur situation.



UN FILM ENGAGÉ ? LA FIN D'UN MONDE...

IL : J'espère que le film pourra contribuer à une connaissance plus large du phénomène des algues vertes, et du fonctionnement de l'agriculture industrielle. Dans cette histoire, les agricultrices et agriculteurs ne sont que des pions, au détriment desquels d'immenses richesses se créent, dans leur dos. Je voudrais que le plus possible d'entre elles et eux voient ce film !

PJ : Le grand « avantage » des algues vertes, c'est que c'est particulièrement visible – contrairement à la pollution de l'air ou à l'émission de gaz à effet de serre, par exemple. C'est d'ailleurs tout l'enjeu de la première scène du film, je cherchais un générique qui frappe d'entrée, avec un long cadrage sur ces étendues d'algues vertes. Histoire de nous rappeler que c'est bien là, juste devant nos yeux, que c'est organique. Et c'est ce qui fait d'autant plus la force du sujet : en face de quelque chose qui se voit, il y a une omerta pour faire comme si ça n'existait pas...

IL : L'enquête sur les algues vertes met en lumière de façon éloquente le conflit entre les intérêts économiques qui nous gouvernent, et les intérêts réels des populations. Il révèle les mensonges d'État qui

peuvent être diffusés pour semer le trouble dans nos esprits et nous freiner dans nos mobilisations... Ce film résonne avec beaucoup d'autres sujets d'actualité.

PJ : Les algues vertes ont effectivement quelque chose d'emblématique, c'est un symbole puissant de cette surexploitation mondiale de la terre par les hommes qui, en surproduisant ainsi, finissent par créer leur propre cancer. Et j'aurais pu faire un film plus long en racontant tout ce que j'ai découvert et compris en travaillant sur le sujet. Cette histoire dit aussi que les lanceurs d'alerte sont les vrais héros et héroïnes de notre époque. Je dirais même qu'ils sont vitaux pour l'avenir du monde. Et le cinéma se doit d'être un relais pour eux. Les jeunes générations ne s'y trompent pas. Les élus affichent des politiques volontaristes mais, in fine, contraints par les lobbies, ne font que 20% de la route. Or tout le monde sait désormais que les solutions devraient d'être appliquées à 100% pour être efficaces. D'où le travail indispensable d'enquêtrices comme Inès qui vont mettre à jour, et sans relâche, les vérités qui dérangent.

Propos recueillis par Barnabé Binctin, extraits du dossier de presse du film © Haut et court Distribution



Cinéma et lanceurs d'alerte

Pierre Jolivet ne s'est pas contenté d'adapter la bande dessinée d'Inès Léraud

(co-signée avec Pierre Van Hove), qui documente avec beaucoup de pédagogie le scandale environnemental des algues vertes. Il choisit d'incarner la journaliste à l'écran, sous les traits de Céline Salette, et de montrer les difficultés de l'enquête et les pressions qu'elle a subies. Pierre Jolivet inscrit ainsi **Les Algues vertes** dans une tradition de films mettant en scène le combat de journalistes et/ou de simples citoyens pour faire triompher la vérité face aux intérêts économiques ou politiques : *Spotlight* (2015) et *Grâce à Dieu* (2018) sur la pédocriminalité dans l'Église, *Dark Waters* (2017) sur la pollution aux plastiques, *La Fille de Brest* (2016) sur le scandale du Médiateur, *Snowden* (2016) sur la cyber-surveillance, etc

CHRONOLOGIE

1960-1962 : Lois de modernisation agricole : débuts de la mécanisation, des traitements chimiques et des élevages hors-sol

1969 : Naissance de l'association *Eaux et Rivières de Bretagne*, qui alerte les autorités sur l'augmentation des nitrates dans l'eau et soutient qu'ils proviennent de l'agriculture intensive

1975 : Directive européenne décrétant que les eaux de captage ne doivent pas dépasser 50 mg/litre de nitrate, et tendre vers la valeur guide de 25 mg/litre

1988 : Des scientifiques de l'IFREMER établissent la cause principale des marées vertes : les nitrates issus de l'agriculture intensive.

1989 : Jacques Thérin, joggeur de 26 ans, est retrouvé mort. Le quotidien *Ouest France* titre : « Les Algues vertes ont peut-être tué. »

1991 : Nouvelle directive européenne sur la protection des eaux polluées par les nitrates d'origine agricole

2001 : La Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE) condamne la France pour non-respect de la directive de 1991

2009 : Mort de Thierry Morfoisse, transporteur d'algues vertes à Binic

2010 : Premier plan algues vertes

2018 : Le décès de Thierry Morfoisse est reconnu comme accident du travail par la justice

2019 : Parution de la bande dessinée *Algues vertes, l'histoire interdite* d'Inès Léraud et Pierre Van Hove

2023 : Sortie du film *Les Algues vertes* de Pierre Jolivet.

Source : d'après *Algues vertes, l'histoire interdite* d'Inès Léraud et Pierre Van Hove, *La Revue dessinée* - Delcourt, 2019

Le phénomène des algues vertes

Les algues vertes sont naturelles et présentes sur de nombreux littoraux à travers le monde.

Elles ne représentent aucun danger pour la santé lorsqu'elles sont en mer ou déposées depuis peu, en faible épaisseur, sur la plage. En revanche, en cas d'accumulation importante, leur décomposition au soleil produit des gaz dangereux pour l'humain comme pour l'animal, notamment l'hydrogène sulfuré (H₂S) qui peut tuer aussi rapidement que du cyanure.

Le phénomène des « marées vertes » est apparu en Bretagne, dans les années 1960. D'abord restreintes à quelques lieux en Côtes-d'Armor, ces proliférations se sont peu à peu amplifiées et multipliées. Elles sont devenues plus intenses et plus longues, gagnant une part croissante du littoral breton. Ce développement est la conséquence, en Bretagne, de l'industrie agroalimentaire et notamment des rejets de nitrates provenant de l'élevage intensif.

Sources : Agence Régionale de Santé Bretagne, Observatoire de l'environnement en Bretagne, *Algues Vertes L'histoire Interdite* d'Inès Léraud et Pierre Van Hove



Un modèle remis en cause

La France est aujourd'hui la 1^{ère} puissance agricole européenne (devant l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne) et le 5^{ème} exportateur mondial de produits agricoles.

Les principales zones agricoles sont le Bassin parisien (céréales), l'Ouest (élevage) et les régions de cultures spécialisées (vignobles de Bordeaux, Champagne, Bourgogne). L'agriculture est intégrée aux différents secteurs économiques, en particulier les industries agroalimentaires et les grands groupes de distribution qui revendent les productions.

Le secteur agricole est donc à la fois dépendant de ces grands groupes et soumis à la concurrence internationale (c'est la « guerre économique » évoquée par un responsable politique dans le film) ainsi qu'aux aléas des cours mondiaux (qui peuvent fluctuer en fonction des crises géopolitiques, comme par exemple la guerre en Ukraine).

Le système agricole breton est fondé sur l'intensification et l'hyperspécialisation de l'agriculture et de l'élevage. Il s'appuie sur une intégration horizontale et verticale de l'économie agricole. Ce modèle a été adapté dans d'autres régions françaises, à l'instar des Pays-de-la-Loire. Si les succès sont réels en termes de production, les conséquences sur l'environnement se sont révélées lourdes, avec la pollution des sols et des eaux. Ces conséquences impactent négativement d'autres activités comme le tourisme (plages souillées) ou encore l'immobilier.

Le modèle agro-industriel breton s'inscrit dans une histoire qui prend sa source au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Dans le contexte de la Guerre Froide, il s'agit alors d'assurer l'autosuffisance alimentaire de l'Europe de l'Ouest en produisant un maximum de denrées alimentaires. Ainsi la population européenne a pu accéder à des produits alimentaires en quantité et, surtout, à des prix très abordables.



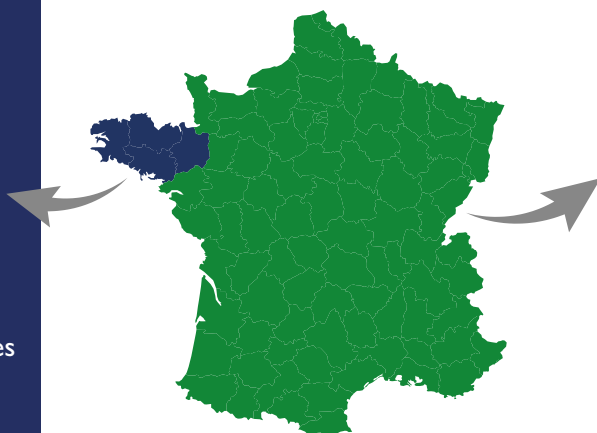
La PAC (Politique Agricole Commune menée depuis 1962 dans le cadre de la CEE puis de l'UE) a permis à l'agriculture française de se moderniser : mécanisation, utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires. En Bretagne ce mouvement s'est appuyé sur l'État (loi d'orientation agricole de 1962, aménagement du territoire, politique de désenclavement (avec le plan routier breton des années 60-70), et la forte implication des acteurs régionaux (chambres d'agriculture, entrepreneurs locaux et syndicats agricoles, catholiques notamment avec le rôle de la Jeunesse Agricole Chrétienne ou JAC).

L'agriculture française est ainsi devenue un modèle d'agriculture productiviste. Le corollaire de ce modèle est la baisse drastique du nombre d'agriculteurs : selon l'INSEE ceux-ci ne représentaient plus que 1.5% de la population active en 2020 contre 7% en 1982 et 30% en 1950...

EN CHIFFRES

BRETAGNE

La Bretagne est la première région agroalimentaire en Europe. Elle produit 58% du porc français, 42% des œufs, 32% de la volaille, 23% du lait... L'agroalimentaire représente 40,1 % des emplois industriels régionaux. Entre 75 et 115 sites sont touchés, selon les années, par les phénomènes de marées vertes, et 40 à 50 communes ramassent des algues échouées.



FRANCE

1^{ère} puissance agricole européenne, 6^{ème} mondiale
 Environ 500 000 agriculteurs en France (3 fois moins qu'en 1970)
 En 2015, 529 suicides d'agriculteurs, soit plus d'un par jour*

**Chiffres compilés par la Mutuelle Sociale Agricole*

DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Enseignement général		
Discipline	Niveau	Objets d'étude
EMC	Première	Axe 2 : Les recompositions du lien social > La responsabilité environnementale et les interdépendances Homme/nature.
Géographie	Seconde	Sociétés et environnements : des équilibres fragiles
Géographie	Première	Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production Thème 3 : Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ?
SES	Première	Quelles sont les principales défaillances du marché ? (externalités environnementales)
SVT	Seconde	Structure et fonctionnement des agrosystèmes Vers une gestion durable des agrosystèmes
Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (HGGSP)	Première	Thème 4 : S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication

Enseignement agricole		
Filière et niveau	Disciplines	Objets d'étude
Baccalauréat technologique STAV	Géographie EMC	Voir pistes pédagogiques p. 17
Baccalauréat professionnel	Géographie EMC	Voir pistes pédagogiques p. 17

ACTIVITÉS EMC

I/ Questions

1/ Quel sont les différents protagonistes qui dans le film permettent de faire éclater le scandale des algues vertes ?

Les classer entre : victimes, témoins, lanceurs d'alerte, journalistes.



Définition légale du « lanceur d'alerte »

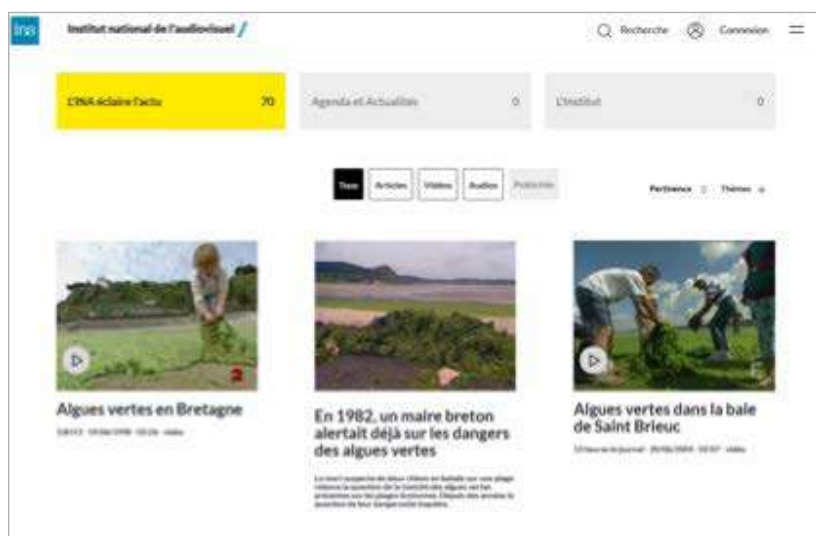
Un lanceur d'alerte est une personne physique qui signale ou divulgue, sans contrepartie financière directe et de bonne foi, des informations portant sur un crime (infraction la plus grave punissable par une peine de prison : homicide volontaire ou viol par exemple), un délit (acte interdit par la loi et puni d'une amende et/ou d'une peine d'emprisonnement inférieure à 10 ans), une menace ou un préjudice pour l'intérêt général. Il peut également s'agir d'une violation (ou une tentative de dissimulation de cette violation) d'un engagement international de la France.

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32031>

2/ Décrivez la journaliste Inès Léraud : sa situation professionnelle, les médias pour lesquels elle travaille, ses méthodes, son éthique journalistique...

3/ Le grand journaliste Albert Londres (1884-1932) a déclaré : « Notre rôle n'est pas d'être pour ou contre, il est de porter la plume dans la plaie. » En quoi cette phrase s'applique au travail d'Inès Léraud, tel qu'il est montré dans le film ?

4/ D'après le réalisateur Pierre Jolivet, à un moment « le travail [d'Inès Léraud] prend une autre dimension, elle tente de devenir une lanceuse d'alerte sur une affaire en cours. ». D'après vous, à quel moment dans le film Inès sort-elle de son rôle de journaliste pour devenir lanceuse d'alerte ?



5/ Faire une recherche avec le mot clé « algues vertes » dans les archives de l'INA : <https://www.ina.fr/>

a/ De quand datent les premiers reportages sur le phénomène des algues vertes ?

b/ Choisissez une archive et présentez-la dans le tableau suivant.

Date	Media	Résumé	Point de vue sur les algues vertes

c/ À partir d'au moins deux archives prises à des dates différentes, montrer comment le discours autour des algues vertes a progressivement évolué.

6/ L'enquête d'Inès Léraud dérange.

a/ Qui sont les protagonistes qui s'opposent, plus ou moins ouvertement, à elle ? Quelles sont leurs raisons et leurs arguments ?

b/ Quelles autres entraves s'opposent à la manifestation de la vérité ?

ACTIVITÉS EMC

7/ Le film se termine sur l'audience du procès intenté par Rosie Aufray.

La plupart des manifestants présents acclament Inès Léraud, mais d'autres la conspuent (« Laissez-nous travailler. » « Qu'est-ce que vous avez contre la Bretagne? » « Vous avez pensé à l'avenir de nos jeunes ? »). Pourquoi selon-vous l'entente semble encore difficile ?



II/ Mener un débat

La classe se divise en 3 groupes : l'un représente les associations qui luttent contre les algues vertes, l'autre défend les intérêts économiques des agriculteurs bretons (position de la FNSEA), le troisième, neutre, représente l'opinion publique. Les deux premiers groupes doivent établir une liste d'arguments à l'appui de leur point de vue, à partir des éléments fournis par le film et d'une recherche documentaire.

Le troisième groupe rédige une liste de questions pour nourrir le débat. Un élève est désigné comme animateur. Chaque groupe désigne trois élèves qui s'asseyent de part et d'autre de l'animateur. Celui-ci sera chargé d'animer le débat et de respecter l'égalité des temps de parole. Il devra réguler le temps de parole, modérer le débat, le relancer et le nourrir grâce aux questions écrites par l'auditoire (groupe « société civile »), puis conclure. L'objectif du débat est de rapprocher les points de vue : parvenir à des constats communs, ébaucher des solutions et lister les points de désaccord qui demeurent.

Pour conclure, l'animateur propose une synthèse en insistant sur les arguments des deux camps et en essayant de rapprocher les points de vues qui peuvent l'être.

III/ Bonus : quiz cinéma et lanceurs d'alerte

Reliez les résumés aux affiches des films correspondants.



Une pneumologue découvre un lien direct entre des morts suspectes et la prise d'un médicament commercialisé depuis 30 ans, le Mediator.

Un avocat découvre que la campagne idyllique de son enfance est empoisonnée par une usine du puissant groupe chimique DuPont, premier employeur de la région.

Une équipe de journalistes d'investigation enquête et met au jour une vaste affaire d'abus sexuels au sein de l'Église catholique américaine.

Un jeune informaticien qui travaille au cœur des Services de Renseignements américains découvre l'ampleur insoupçonnée de la cyber-surveillance.

Découvrant que le prêtre qui l'a agressé sexuellement officie toujours auprès d'enfants, un homme se lance dans un combat pour libérer la parole des victimes de pédocriminels dans l'Église.

ACTIVITÉ SES

1/ Définissez le concept d'« externalité négative » en théorie économique, et expliquez en quoi le film illustre ce concept.

2/ La théorie économique défend l'idée qu'une défaillance de marché peut justifier, encourager ou rendre nécessaire l'intervention de l'Etat.

À partir du **document 1** (extrait de l'article de *Reporterre*, « Algues vertes en Bretagne : 4 points pour comprendre le problème »), précisez dans quelles conditions et de quelle manière l'Etat est intervenu sur cette question.

Document 1

«Que fait l'État ? Le premier plan de lutte contre les algues vertes qui visait à faire baisser les taux de nitrate dans l'eau date de 2010. L'État a été sommé d'agir après la mort de Thierry Morfoisse et après une décision de justice du 1er décembre 2009 où la Cour d'appel administrative de Nantes jugeait l'État responsable de la prolifération des algues. Quels en sont aujourd'hui les résultats ? Malgré les fonds investis, 177 millions d'euros entre 2010 et 2015 puis 55 millions d'euros entre 2017-2021, « les avancées restent assez modérées car elles dépendent de la bonne volonté des agriculteurs. Il n'y a pas de contrainte », regrette Greenpeace. Les associations locales dénoncent, de leur côté, « la débâcle des élus et des administrations ». « Il faut reprendre à la base le problème et changer de modèle agricole en stoppant l'agrandissement des structures », disent-elles. À l'inverse, l'État promeut toujours le système intensif. Jean-Yves le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et ancien président de la région Bretagne, est très proche des lobbies agro-industriels bretons. Le 24 décembre 2018, le gouvernement a déposé un nouveau décret pour simplifier encore les autorisations de ferme usines dans les régions concernées par les algues vertes.»

<https://reporterre.net/Algues-vertes-en-Bretagne-4-points-pour-comprendre-le-probleme>

3/ A l'aide du **document 2** (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation), présentez la place de l'agroalimentaire dans l'économie régionale bretonne.

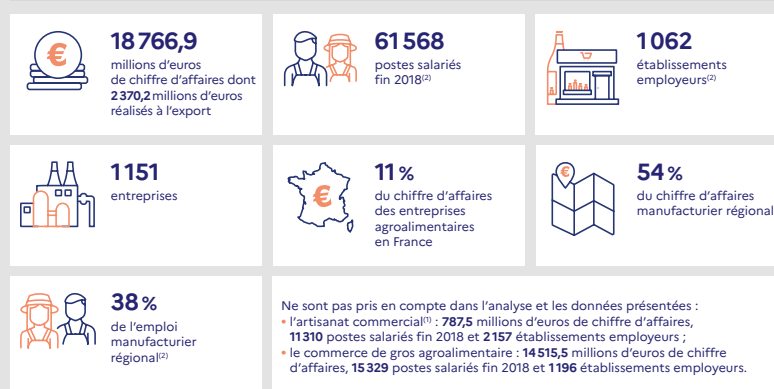
Document 2

La Bretagne est la première région agroalimentaire française en matière d'emplois. Plus d'un emploi sur sept dans les IAA françaises est localisé en Bretagne. Un Breton sur dix travaille dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche ou dans l'agroalimentaire, contre un Français sur vingt seulement. Avec 38% de l'emploi manufacturier, l'industrie agroalimentaire, premier secteur d'activité industriel en Bretagne, constitue un pilier économique. Ses 61 568 emplois salariés en 2018 sont répartis équitablement sur l'ensemble du territoire régional.

Source : DRAAF Bretagne

[Fiche_IAA_Bretagne_2021_cle812aa1.pdf](#)

CHIFFRES CLÉS • LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES EN BRETAGNE EN 2018



(1) L'artisanat commercial correspond aux activités des secteurs de la charcuterie et de la boulangerie-pâtisserie.

(2) L'emploi et le nombre d'établissements sont mesurés à partir de la source Flores 2018. Cette source couvre les établissements employeurs, c'est-à-dire les établissements ayant eu au moins un salarié pendant l'année N ou N-1.

ACTIVITÉ SES

4/ Dans la nomenclature de l'INSEE des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) les agriculteurs ont le statut d'« indépendants ». Qu'est-ce que cela signifie ? D'après le film, quelle est la nature réelle des relations économiques et commerciales entre les agriculteurs et les coopératives d'achat ou les entreprises agroindustrielles ?

5/ En reprenant une classification des situations de marchés, indiquez à quoi correspond la situation réelle du marché des produits agricoles en Bretagne. Justifiez votre réponse.

6/ Réalisez un tableau simple pour faire apparaître d'un côté les acteurs économiques, sociaux et politiques qui participent au silence sur ces affaires et d'un autre côté les raisons qu'ils peuvent avoir ou qu'ils se donnent pour garder le silence sur ces affaires.

7/ Un responsable de la FNSEA et vice-président de la chambre régionale d'agriculture propose à la journaliste Inès Léraud de discuter. Leur dialogue, difficile et tendu, fait apparaître deux visions de l'agriculture productiviste bretonne. Repérer et reformuler leurs arguments dans le **document 3**.



Document 3

Didier Germain : C'est pas à vous que je vais apprendre que dans les années 50 les agriculteurs ils vivaient dans la misère... Nous à la FNSEA ça fait 50 ans qu'on se bat pour eux, pour qu'ils vivent dignement de leur travail, pour qu'ils puissent s'agrandir, pour qu'ils puissent concurrencer les Espagnols, les Polonais, les Asiatiques, et vous vous nous tapez sur la tête, tous les jours. Vous voulez faire de la Bretagne une région comme la Lorraine, qui a perdu toute son industrie, c'est ça l'idée ?

Inès Léraud : Pourquoi les agriculteurs disparaissent depuis 70 ans ? C'est parce qu'ils sont surendettés, parce qu'on leur demande de produire toujours plus pour concurrencer le monde entier. Pourquoi 30% des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté ? Pourquoi est-ce qu'ils se suicident, deux par jour en France ? En défendant un système qui pousse les agriculteurs à produire toujours plus et à s'endetter, la FNSEA ne les défend pas, elle les exploite.

Didier Germain : C'est parce que nous en France on est étouffé par des normes, c'est ça la vérité.

Source : dialogues extraits du film *Les Algues vertes*, 2023

8/ Pourquoi, en 2018, la décision du tribunal des affaires de Sécurité sociale de Saint Brieuc est importante ?

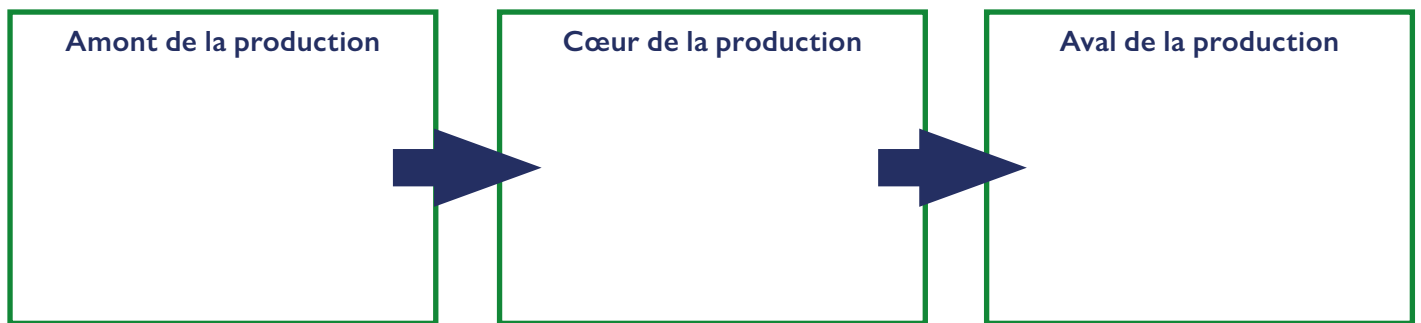
9/ « La vraie violence, c'est le prix du lait. Trente centimes le litre depuis trente ans »

Explicitez cette phrase lancée à la journaliste Inès Léraud par l'agriculteur qui s'est montré menaçant avec elle lors de leur première rencontre.

ACTIVITÉS GÉOGRAPHIE

1/ Mettre en perspective, à partir du film, les problématiques du système productif agricole breton et ses impacts, y compris conflictuels, sur les espaces ruraux.

1/ Dresser un schéma de la filière agro-industrielle bretonne, en listant les activités et les acteurs qui y participent.



2/ Grâce à cet extrait du film, retracer les étapes de développement de l'agriculture intensive en Bretagne, telle qu'Inès Léraud les expose : <https://vimeo.com/837523181?share=copy> (mot de passe : alguesvertes)



3/ Quels effets visibles a eus le développement de l'agriculture intensive en Bretagne ?

4/ Quels risques de l'agriculture intensive sont présentés dans le film ?

5/ Relever quels sont les enjeux de la question des algues vertes soulevés par le film, sur les plans économiques, sociaux, politiques et territoriaux ?

6/ Dans quelle mesure peut-on également parler de conflit culturel, sociétal, participant à la fragmentation des espaces ruraux bretons ?

ACTIVITÉS GÉOGRAPHIE

II/ Construction d'un organigramme permettant de synthétiser les informations essentielles du film

Consigne : reproduire le schéma suivant et compléter les informations en vous servant du film des exemples abordés dans le film

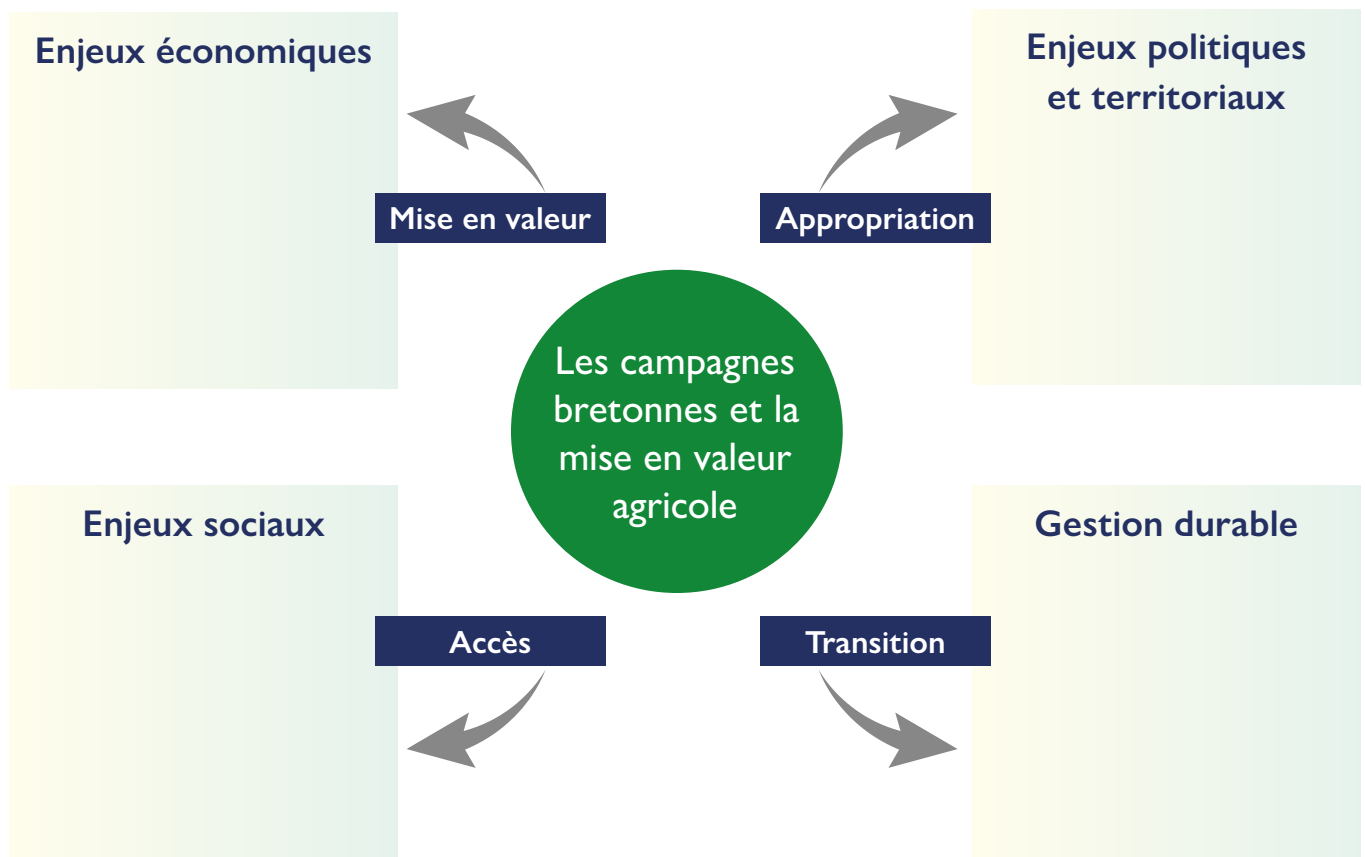
Définitions :

Mise en valeur : à l'ensemble des actions destinées à augmenter la valeur de l'espace (exemple du foncier)

Appropriation : un acteur ou une activité prend l'ascendant sur le reste, ce qui peut être source de tensions, de déséquilibres

Accès : capacité à accéder à quelque chose et à en jouir positivement (activité, groupe social, approche culturelle)

Transition : changement systémique qui entraîne de profondes recompositions spatiales, pouvant être radicales



III/ Pour aller plus loin : créer une émission de webradio

Une fois le film visionné, c'est à vous de proposer un script pour une émission pour webradio.

Sélectionnez les informations correspondant aux thèmes suivants : comment s'effectue la transition environnementale de l'agriculture bretonne (ou de l'agriculture de votre région) ?

Pensez radio ! Exploitez les archives sonores trouvées sur internet (ex. sur le site de l'INA), faites intervenir des témoins ou « mettez en voix » les témoignages que vous aurez recueillis ou trouvés en ligne...

PISTES D'EXPLOITATION POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



Introduction

Dans son film *Les Algues vertes*, Pierre Jolivet raconte l'enquête, semée d'embûches et de pressions, de la journaliste Inès Léraud sur le sujet des algues vertes (racontée dans sa bande dessinée *Algues vertes, l'histoire interdite*).

Au-delà du thriller, le film donne l'occasion de s'interroger sur les conséquences d'un modèle d'agriculture productiviste qui a fait de la Bretagne une région prospère et de la France une grande puissance agro-industrielle, mais dont les conséquences environnementales et sociales conduisent à la remise en cause.

L'étude du film paraît adaptée avec deux ensembles de classes de l'enseignement agricole :

- les premières et la terminale du baccalauréat technologique STAV,
- les classes de seconde et de première de baccalauréat professionnel

Dans les deux cas, le travail pourra porter sur :

- la géographie de l'agriculture, des industries agro-alimentaires et ses conséquences en termes de développement et d'aménagement (géo)
- la presse, la liberté d'expression, la démocratie (histoire, EMC)

Propositions pédagogiques

1- Baccalauréat technologique STAV

1.1- Classe de première (en Géographie)

Dans le module C5, « Culture humaniste et citoyenneté », l'objectif de l'enseignement d'Histoire-Géographie (objectif 3) est « Mobiliser des connaissances et des méthodes historiques et géographiques pour comprendre et agir en tant que citoyen dans un monde complexe »

Dans le sous-objectif :

- 3.2.2 Identifier la diversification des espaces et des acteurs de la production
- 3.2.2.1 : Les espaces des IAA en France et en Europe

On peut ici faire travailler plusieurs thèmes :

- (i) la construction du « modèle breton », fréquemment évoqué dans les discours de plusieurs personnages (le vice-président du Conseil Régional, un agriculteur...)
- (ii) la guerre économique autour des produits agricoles (permettant de faire un « pont » avec les cours sur la mondialisation à venir en terminale, par ex. « 3.4.2.2– Dynamiques territoriales contrastées au sein de la mondialisation » et/ou de travailler avec le collègue de sciences économiques).

PISTES D'EXPLOITATION POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Thème	Questions	Références dans le film (minutage + citation)
Le « modèle breton »	<p>Quelle est la part de l'agriculture dans l'économie de la Bretagne ? La part de l'emploi agricole ?</p> <p>Quelle est la part des IAA dans l'économie de la Bretagne ? La part de l'emploi dans les IAA ?</p> <p>Rechercher les cartes de l'agriculture bretonne, des pollutions des eaux, la localisation des principales entreprises agro-alimentaires (utilisation des sites insee.fr et agreste.agriculture.gouv.fr, DREAL Bretagne, agence de l'eau Loire-Bretagne...)</p>	<p>14'56'' : « Vous amusez pas à foutre par terre notre belle région, l'agriculture c'est ce qui nous fait vivre ici, compris ? » (un agriculteur)</p> <p>1h31'10'' : « Ici chaque famille a quelqu'un qui travaille dans l'agro, donc personne n'ose critiquer. » (Rosy Auffray)</p>
Histoire de l'agriculture bretonne	<p>A partir du site Geoportail (choisir les photos aériennes) et de l'outil "remonter le temps", décrire l'évolution du paysage agricole d'une commune bretonne (linéaire de haies, taille des parcelles...). On peut faire le même exercice près de l'établissement et comparer.</p>	<p>Entre 1h27'40'' et 1h 28'30''</p> <p>Historique de l'évolution de l'agriculture et du paysage</p>
La guerre économique	<p>Quelle part des produits agricoles et agro-alimentaires est exportée ? Vers quels pays ? Importée ? Depuis quels pays ?</p>	<p>1h35'34'' « L'agriculture bretonne, si on discrédite trop son modèle, alors d'autres produiront à sa place... C'est une guerre qui ne dit pas son nom » (le député européen, aussi vice-président de la Région)</p>
Les coûts écologiques	<p>Quelles conséquences « banales » : eau non potable, aménagement des plages avant la saison touristique</p> <p>Quelles conséquences exceptionnelles : les morts d'animaux et d'hommes</p>	<p>24'47'' « Ça fait 10 ans que je bois plus l'eau de mon robinet. » (Rolande)</p> <p>Le va-et vient des camions et tracteurs sur les estrans</p> <p>Les morts (hommes et animaux)</p>

Dans le sous-objectif :

3.2.3- Caractériser les espaces ruraux : une multifonctionnalité toujours plus marquée

Thème	Questions	Références dans le film (minutage + citation)
Coexistence tourisme-agriculture	<p>Expliquer pourquoi la pollution des plages par les algues vertes est une limitation au développement de l'économie du tourisme : montrer les concurrences entre les activités agricoles et résidentielles, mais aussi raisonner les distances (les activités agricoles sont dans l'intérieur des terres, pas toujours à proximité immédiate des littoraux touristiques, la prise de conscience des causalités peut en être diminuée localement).</p> <p>Pour l'activité touristique dans l'arrière-pays, on peut utiliser ici les éléments sur l'évolution paysagère liée au remembrement.</p>	<p>6'15'' « La plage de mon enfance, y avait des enfants, ça courait, tout ça a disparu avec les marées vertes. » (Philippe l'urgentiste lanceur d'alerte)</p> <p>21'17' « Quand je suis revenu en 2000, j'ai pas reconnu les plages de mon enfance. » (André Ollivro)</p> <p>38'56'' « Tout le monde a peur dans cette affaire, les algues vertes c'est un fléau pour la Bretagne. Un décès humain aurait des conséquences dramatiques sur le tourisme. »</p>

PISTES D'EXPLOITATION POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Dans le cadre des stages et situations pluridisciplinaires

Le film pourra également nourrir les situations pédagogiques suivantes :

- **étude de territoire liée au stage du module S2 « Territoires et sociétés » :**

le film montre les positions des différents acteurs et leur construction d'une identité via leurs discours. En ce sens le visionnage est une préparation à entendre « des vérités », par exemple le discours de revanche sociale du délégué syndical FNSEA (41'50" à 45'55") : « Allez voir les agri, ils ont leur vérité » (25'24") ; « Vous essayez de dire la vérité alors je vous dis la mienne » (25'10")

- **stage « Étude d'une activité dans un territoire » :** le film permet de suivre d'amont en aval les conséquences de choix techniques et économiques.

- **thématique de pluridisciplinarité n°3, « Activité ou processus techniques et enjeux sociétaux (en lien avec le domaine technologique) » :** l'objectif de l'enseignement est d' « amener les élèves à mettre en évidence comment les processus techniques soulèvent des questions sociétales et/ou environnementales, et inversement, comment des questions sociétales et/ou environnementales conduisent à des remises en cause, voire à des évolutions des processus techniques »...

1.2- Classe de terminale (EMC)

4.2- La démocratie, les démocraties (ce sous-objectif est étudié en classe de terminale)

4.2.1- Fondements et expériences de la démocratie

Questionnement : quels sont les principes et les conditions de la démocratie ?

Les différents éléments du film ayant trait à la liberté de la presse sont utilisables ici pour mettre en avant l'un des principes de la démocratie.

Thème	Questions	Références dans le film (minutage + citation)
L'éthique journalistique	La protection des sources (obtention du rapport de gendarmerie, modification des voix (57') etc.) des journalistes est-elle utile à la liberté de la presse ?	17'50'' « Je te ferai réécouter avant diffusion. » 25'10'' « Vous essayez de dire la vérité, alors je vous dis la mienne. »
La fabrique du silence	Comment la presse peut-elle participer à ou, au contraire, limiter la révélation de scandales ? Quelles formes de pression s'exercent sur les journalistes (physiques, morales, financières ?...) et les organes de presse ? Qui finance la presse écrite et audiovisuelle, qui possède la presse écrite et AV ?	14'56'' : « Vous amusez pas à foutre par terre notre belle région, l'agriculture c'est ce qui nous fait vivre ici, compris ? » (agriculteur) 25'24'' « Faites attention à vous quand même. » (Rolande) 26'30'' menaces physiques et violence verbale de la part de l'agriculteur 28'40'' « omerta » 1h05'38 à 1h06'28 arrêt de l'émission qui provoque « trop de remous ». (Igor le rédacteur en chef) 1h22'40'' modification malveillante de la page wikipedia d'Inès

2-Baccalauréat professionnel

Le travail dans cette filière est très contraint par un horaire d'enseignement hebdomadaire réduit (1H en seconde et première) entrecoupé de périodes de stage.

Des propositions faites plus haut sont utilisables en redimensionnant leur durée.

- EG2, géographie en classe de seconde

Le thème sur la diversité des territoires ruraux français, peut conduire à étudier le « modèle breton ». On pourra insister ici sur la forte superposition agricole/rural en Bretagne centrale, par contraste avec la Bretagne littorale plus touristique (situation : multifonctionnalité)

-MG2, géographie classe de première

Le film constitue une ressource pour l'enseignement de la situation obligatoire « le défi alimentaire mondial » : il est tout à fait possible de reprendre les exercices sur le modèle breton ou la guerre économique suggérés plus haut.

Attention la capacité validée porte sur la recherche et l'usage de documents, il faut donc associer d'autres documents (textes, cartes...) au film.

- MG2, histoire classe de première

On peut utiliser le film pour travailler la situation obligatoire « la liberté d'expression en France depuis 1945 », les exercices suggérés plus haut autour du travail journalistique et la liberté de la presse sont valides ici aussi.



CORRIGÉ EMC

1/ De gauche à droite et de haut en bas : lanceur d'alerte, victime, témoin, victime, lanceur d'alerte, journaliste,

2/ Inès Léraud est une journaliste radio. Elle a le statut de journaliste « pigiste » : elle n'est pas salariée par un média, elle propose ses sujets et est payée à la tâche (la « pige »). Cette situation induit une certaine précarité : on comprend qu'Inès ne roule pas sur l'or ; quand son rédacteur en chef arrête les « chroniques bretonnes », elle se retrouve sans ressources et doit prendre un autre travail.

Le film donne à voir le travail quotidien du journaliste : Inès fait des recherches, elle rassemble des documents, des preuves, des données scientifiques, elle recueille des témoignages audio pour son émission. Son enquête repose sur des faits étayés et des témoignages sourcés. Elle cherche à avoir tous les points de vue (ceux des autorités, ceux des agriculteurs) et respecte le principe du contradictoire.

Elle fait montre d'une certaine éthique avec les personnes qu'elle interviewe : elle les prévient qu'elle va les enregistrer, leur demande leur autorisation, elle propose à certains de réécouter l'enregistrement pour valider les propos qu'ils ont tenus.

3/ Inès enquête sur un sujet qui dérange, elle le comprend dès la scène dans le café breton au début du film. Elle sait qu'elle s'attaque à des intérêts économiques et sociaux puissants, et risque de se faire des ennemis.

4/ On pourrait citer le moment où Inès s'efforce de convaincre Rosie Auffray d'entamer une procédure judiciaire pour faire la lumière sur la mort de son mari. Elle sort alors de son rôle de journaliste, de simple observatrice, pour agir et peser sur la situation.

5/ Selon les réponses des élèves

6/ a/ Inès Léraud se heurte dans le film aux acteurs de l'agriculture intensive, qui ont peur d'être désignés comme responsables de la pollution aux algues vertes et d'être obligés de changer de modèle : les agriculteurs (celui qui menace Inès au début du film), leurs représentants ou ceux qui se présentent comme tels (Didier Germain, qui incarne la FNSEA, syndicat majoritaire et tout-puissant), les familles et proches d'agriculteurs, les employés des myriades d'entreprises qui participent du système agro-industriel breton. Comme le dit Rosy Auffray, la femme du joggeur retrouvé mort, probablement intoxiqué aux algues vertes, « ici chaque famille a quelqu'un qui travaille dans l'agro, donc personne n'ose critiquer » : cela explique le climat général d'hostilité dans lequel Inès doit mener son enquête.

Elle se heurte également au silence des autorités : le responsable de la préfecture refuse de répondre à ses questions et la menace même d'intenter un procès si elle le cite. Le vice-président de la Région lui accorde un entretien puis le regrette car cet exercice de transparence lui « a été beaucoup reproché ».

b/ Inès Léraud fait également face à toute une série de pressions, plus ou moins voilées et menaçantes : elle reçoit des insultes sur son téléphone, le bulletin de la coopérative la désigne comme une menace, sa page Wikipedia est piratée pour l'annoncer comme morte, etc. Avant elle, ces menaces ont touché d'autres personnes qui ont travaillé sur les algues vertes : fumier déposé devant la maison de André Ollivro, sabotage de la voiture de Morgane Large, la journaliste locale. Mais le plus grave est sans doute l'arrêt de l'émission de radio d'Inès, dû à la pression d'acteurs que le rédacteur en chef de la station refuse de nommer. Ces menaces diffuses, cette omerta organisent confèrent au film une véritable tension dramatique, à la manière d'un thriller.

7/ Derrière la question des pollutions aux algues vertes, se pose aussi et surtout la question cruciale de la transition vers un modèle écologiquement plus vertueux, transition qui mettrait en péril un modèle productiviste sur lequel repose une bonne part du tissu social. On peut avancer l'hypothèse que ceux qui conspuent Inès dépendent économiquement de l'industrie agro-alimentaire bretonne et craignent de voir ce modèle remis en cause, alors que ceux qui la soutiennent travaillent dans d'autres secteurs et ont plus à cœur de défendre leur cadre de vie. Leurs intérêts sont donc divergents et il n'est pas évident d'apporter une réponse qui satisfasse tout le monde.

CORRIGÉ SES

1/ Les économistes utilisent le terme d'externalités pour désigner toutes situations dans lesquelles le bien-être d'individus peut être affecté par l'activité économique d'un autre agent, et ce sans aucune contrepartie. On parle d'externalités positives ou négatives selon que le bien-être des individus est affecté favorablement ou défavorablement.

Ici, la pollution liée à l'activité agricole est un exemple typique d'externalité négative. La pollution des sols, des rivières et du littoral, qui provoque la prolifération d'algues vertes, constitue à l'évidence une nuisance importante pour les habitants ; une nuisance qui ne donne lieu à aucune contrepartie.

2/ Il apparaît que l'intervention de l'Etat pour lutter contre la prolifération des algues vertes n'est pas spontanée. Elle procède de la contrainte d'une décision de justice, une décision de la cour d'appel administrative de Nantes du 1er décembre 2009, qui a reconnu et affirmé la responsabilité de l'Etat pour l'obliger à agir.

Or si l'Etat a concédé de dépenser des millions pour « traiter » les algues vertes accumulées sur les plages, il a refusé de contraindre plus avant les agriculteurs pour qu'ils changent véritablement leurs pratiques d'exploitation. L'intervention de l'Etat paraît donc modérée et même ambiguë, puisque celui-ci continue à prendre des mesures favorables aux « fermes usines », type d'exploitation particulièrement impliqué dans cette pollution.

3/ Tous les indicateurs rendent compte du caractère essentiel de l'agriculture et l'agroalimentaire pour l'économie bretonne. Par ailleurs, toutes ces activités sont extrêmement interdépendantes et finissent par composer un véritable tissu économique. Par exemple, l'élevage suppose des activités d'amont (fabrication de l'alimentation du bétail) et d'aval (l'abattage et le conditionnement).

4/ L'INSEE retient deux statuts pour les actifs : indépendant et salarié. Les agriculteurs, comme les artisans, commerçants, chefs d'entreprises, comme les professions libérales sont des indépendants. « Selon le Code de la sécurité sociale, les indépendants ou non-salariés se distinguent des salariés par l'absence de contrat de travail, et par le fait qu'ils n'ont pas de lien de subordination juridique permanente à l'égard d'un donneur d'ordre », précise l'INSEE.

Or il apparaît bien dans le film que les agriculteurs – qu'ils soient éleveurs, maraichers ou autres – sont justement très dépendants des entreprises de l'agroalimentaire qui leur achètent leurs produits. L'asymétrie est évidente dans leur relation au regard de la forte concentration de cette branche.

5/ Si la théorie économique suppose souvent l'hypothèse de concurrence pure et parfaite (qui correspond à la confrontation d'une multitude d'offreurs et d'une multitude de demandeurs), il existe, dans la réalité, bien d'autres situations de marché comme le monopole, le monopsonne ou l'oligopole.

La situation du marché des produits agricoles en Bretagne semble correspondre à un monopsonne ou un oligopole. Par exemple, certaines entreprises (comme Triskalia-Eureden, premier groupe agroalimentaire présent en Bretagne, qui a contracté avec près de 16 000 agriculteurs) acquièrent des tailles qui les rendent susceptibles de « peser » sur les marchés. Leur position de force leur permet en effet d'imposer prix et quantité aux agriculteurs.

6/ Les entreprises agroalimentaires encouragent la modernisation et l'intensification des exploitations pour obtenir des coûts de production toujours plus bas.

Les agriculteurs sont contraints d'accepter de vendre leurs productions aux quelques entreprises présentes sur ce marché (oligopole, voire monopsonne).

Les responsables politiques ont intérêt à défendre l'activité économique de leur région pour sauvegarder les emplois et défendent son image pour encourager le tourisme.

Les consommateurs, peu informés mais aussi peu curieux des véritables conditions de production des produits agroalimentaires, préfèrent toujours acheter au plus bas prix.

CORRIGÉ SES

Les habitants n'ont pas toujours intérêt à dénoncer ces conditions de production, soit qu'ils ont dans leur famille ou parmi leurs proches des agriculteurs ou des employés de ces entreprises agroalimentaires, soit qu'ils comptent eux-mêmes prendre un emploi dans ces entreprises agroalimentaires.

7/ Le responsable FNSEA considère que la compétition internationale est un fait, un fait positif. Le but de son action est de permettre aux agriculteurs bretons de se moderniser pour tenir leur rang et rester compétitifs sur les marchés agricoles mondiaux, ce qui leur permettra de sauvegarder leurs exploitations et leurs emplois.

Pour la journaliste Inès Léraud, cette guerre économique est perdue d'avance car des pays plus pauvres produiront toujours moins cher. Cette stratégie oblige les agriculteurs à s'endetter et les contraint à la surproduction ce qui suppose un usage intensif de pesticides et d'engrais. À terme, cela détruit la ressource première que sont les sols et terres arables en les polluant, mais cela pollue aussi le reste de l'environnement, rivières et littoral. Enfin, la journaliste considère que ce type de production intensive redistribue très inégalement les gains de l'activité agricole : les exploitants perçoivent des revenus très faibles pour une charge de travail très importante.

8/ Le tribunal reconnaît que la mort de Thierry Morfoisse est directement liée à son activité professionnelle ; il lui reconnaît le statut d'accident du travail. Pour cela, le tribunal a dû établir la responsabilité du H2S dans le décès et donc reconnaître sa dangerosité.

9/ Cet agriculteur sait avoir été très virulent envers la journaliste quelques temps auparavant. Toutefois, il veut l'alerter sur les conditions économiques très difficiles qui contraignent les agriculteurs bretons à travailler beaucoup, dans des conditions dégradées, pour des revenus qui restent très faibles.

CORRIGÉ GÉOGRAPHIE

I/ 1/

Amont de la production	Cœur de la production	Aval de la production
Semenciers, centres d'insémination pour bétail, ports bretons pour acheminer les produits, banques pour le financement (cf poids très important du Crédit agricole dans la filière)	Agriculteurs Coopératives	Abattoirs, conserveries, usines de conditionnement, transporteurs, ports pour acheminer les produits... L'agriculture bretonne exporte vers l'Europe, mais aussi le monde (Afrique du Nord pour les volailles, porcs vers la Chine)

2/ En complément des réponses des élèves, voici un point historique sur l'évolution de l'agriculture bretonne :

a/ Les années glorieuses : les clés d'un système performant qui a profondément modifié les paysages

- Porcheries et poulaillers hors-sol pour palier le manque de terres disponibles. Ceci contribue à l'artificialisation des sols (bétonnisation).
- Apparition du maïs dans les années 1960 pour nourrir les bêtes (bon marché et gourmand en eau, mais la Bretagne ne semble alors pas en manquer)
- Développement de nombreuses entreprises dans l'agroalimentaire qui ont permis à des régions entières de connaître le plein emploi (exemple du Finistère : société Gad dans la région de Landivisiau, Bigard à Quimperlé pour les bovins et les porcs, France Poultry à Châteaulin pour les volailles, Jean Hénaff pour les porcs à Pouldreuzic). Quant au lait il, voit le développement de puissantes laiteries (comme Laïta à Ploudaniel, filiale du groupe Even, qui existe depuis 1930).
- Les paysages de bocage disparaissent petit à petit pour faire place à des champs plus grands (remembrement), afin de s'adapter aux contraintes de la mécanisation des fermes.

b/ Les remises en cause d'un modèle qui entre en crise

- La production intensive, qui reposait sur le cercle vertueux « élevage intensif > production massive de lisier > utilisation du lisier comme engrais dans les champs > production de nourriture pour les élevages » entre en crise. Les sols sont peu à peu saturés par les lisiers, la qualité des eaux se dégrade fortement (pollution aux nitrates et aux pesticides).
- Face à la crise et aux critiques de plus en plus nombreuses, les pouvoirs publics interviennent : en 1998, la circulaire Voynet-Le Penec donne un coup d'arrêt à l'extension des élevages.
- Le remembrement imposé par la recherche d'une agriculture plus intensive a détruit le bocage, entraînant une érosion des sols et une perte de biodiversité.
- La course à la production s'est fait au détriment des petits fermiers. Les agriculteurs ont dû s'endetter pour répondre à la course au gigantisme des machines, les plus petites exploitations ont peu à peu laissé la place à de gros acteurs. Pour rembourser les dettes il faut produire plus, ce qui entre en contradiction avec les normes environnementales qui s'imposent avec plus de force depuis la fin des années 1990.
- Diverses crises ont frappé le secteur agroalimentaire, avec des faillites spectaculaires au début des années 2000 (groupe Doux, abattoirs Gad...) qui entraînent dans leur sillage des crises sociales majeures au niveau local.

3/ Le remembrement, évoqué par Inès Léraud dans l'extrait, a profondément modifié les paysages des campagnes bretonnes. On pourra faire une recherche sur le site Géoportail en exploitant les photos aériennes grâce à l'outil « remonter le temps ». Il peut être intéressant de compléter cette approche par l'utilisation des peintures de Lucien Pouëdras (on en aperçoit une dans le film) qui transmet cette mémoire des paysages

CORRIGÉ GÉOGRAPHIE

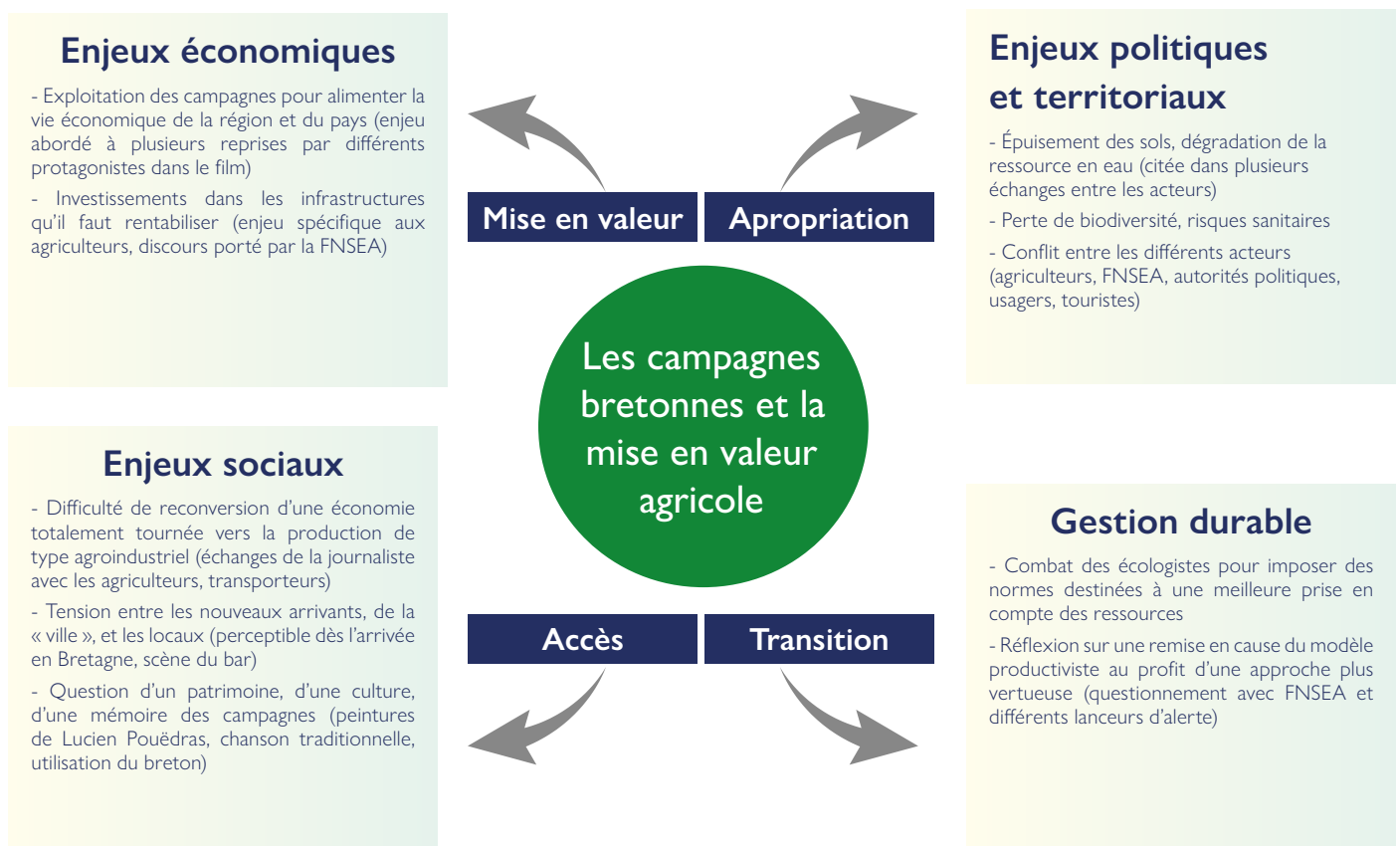
(voir ce petit reportage sur l'artiste et son travail : <https://www.youtube.com/watch?v=uZzqdlvrzfU&t=48s>). Il faut citer également l'évolution des exploitations (concentration, mécanisation, bétonnisation) et la pollution (sols, eaux), dont le phénomène des marées vertes n'est que la manifestation la plus visible.

4/ Pollution des sols, déclin de la biodiversité, pollution des eaux douces (cours d'eaux, nappes phréatiques : « Ça fait dix ans que je ne bois plus l'eau de mon robinet » dit Rolande), de la mer et des plages (phénomène des algues vertes). Les algues vertes et leur décomposition induisent un risque sanitaire, rare mais mortel (cf les morts de joggeurs montrées ou évoquées dans le film, la mort de Thierry Morfoisse employé au ramassage des algues). La prolifération des algues vertes menace aussi l'activité touristique et l'immobilier (perte d'attractivité de la région).

5/ Les enjeux économiques et sociaux sont liés à la remise en cause d'un modèle d'agriculture intensive néfaste à l'environnement, aux habitants et à certaines activités comme le tourisme, mais qui constitue le principal secteur économique de la région bretonne, et fait vivre une grande partie de la population. L'État a du mal à arbitrer entre les intérêts des uns et des autres, entre la préservation de la puissance agricole bretonne (cf le discours du député européen sur la « guerre économique mondiale ») et la montée d'une prise de conscience environnementale (lanceurs d'alerte, associations, médias).

6/ Tout sépare les opposants aux algues vertes et les défenseurs du modèle productiviste breton : ils n'exercent pas les mêmes professions (saliés du tertiaire ou retraités - comme André Ollivro - vs agriculteurs, ouvriers de l'agro-industrie), n'habitent souvent pas les mêmes zones (la pollution est générée dans l'intérieur des terres alors que ses effets - marées vertes - se font ressentir sur le littoral). À cela s'ajoute une dimension culturelle et identitaire : la remise en cause des algues vertes est souvent le fait de bretons installés ou réinstallés plus récemment (André Ollivro qui a pris sa retraite en Bretagne, Inès qui s'installe avec sa compagne), ce qui leur ôte toute légitimité pour certains acteurs locaux.

II/



SÉANCES SCOLAIRES

Le film **LES ALGUES VERTES** est disponible pour des projections scolaires à la demande durant toute l'année scolaire 2023-2024, dans n'importe quel cinéma.

Les séances sont éligibles à la part collective du Pass Culture dans les cinémas qui l'acceptent.

Pour réserver, vous avez plusieurs possibilités :

- Contacter directement votre cinéma de proximité
- Utiliser la plateforme Adage de votre académie pour bénéficier d'un financement par le Pass Culture

N'hésitez pas à contacter Zérodeconduite pour plus d'informations :

contact@zerodeconduite.net / 01 40 34 92 08

CRÉDITS DU DOSSIER

Dossier pédagogique rédigé par Vital Philippot, Ludovic Chevassus pour les Clionautes (Repères, Activités EMC et Géographie), Guy Dreux (Activités SES) et Agnès Terrieux (Pistes pédagogiques pour l'enseignement agricole) pour le site Zérodeconduite, en partenariat avec Haut et court.

Photos et photogrammes du film : © Haut et court